

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
Pacific Region
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, B. C.
V6Z 2V8
Bid Fax: (604) 775-7526

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Airport Plow Truck - Penticton	
Solicitation No. - N° de l'invitation T7054-120020/A	Date 2012-09-21
Client Reference No. - N° de référence du client T7054-120020	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$XSB-005-6799	
File No. - N° de dossier XSB-2-35091 (005)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-11-05	Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Armstrong, Wendy	Buyer Id - Id de l'acheteur xsb005
Telephone No. - N° de téléphone (604) 775-7691 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF TRANSPORT #109 - 3000 AIRPORT ROAD PENTICTON British Columbia V2A8X1 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, BC V6Z 2V8

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1. Exigences relatives à la sécurité
- 1.2. Besoin
- 1.3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2. Présentation des soumissions
- 2.3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1. Procédures d'évaluation
- 4.2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 5.1. Attestations pour le Code de conduite - Attestations préalables à l'attribution du contrat
- 5.2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 6.1. Exigences relatives à la sécurité
- 6.2. Besoin
- 6.3. Clauses et conditions uniformisées
- 6.4. Durée du contrat
- 6.5. Responsables
- 6.6. Paiement
- 6.7. Instructions relatives à la facturation
- 6.8. Attestations
- 6.9. Lois applicables
- 6.10. Ordre de priorité des documents

Liste des annexes

- Annexe **A** Besoin
- Annexe **B** Base de paiement

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir un Camion chasse-neige de l'aéroport 4x2 à essieu simple 43 000 lb, PNBV avec minimum de 310 chevaux-puissance en conformité avec le Besoin à l'Annexe A.

1.3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-07-11) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations - soumission, du document 2003 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable. Les soumissionnaires doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat.

Le Canada peut, à tout moment, demander au soumissionnaire de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement la vrification de lexistence dun casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229)

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations - soumission, du document 2003 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Le soumissionnaire doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de la soumission. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, le soumissionnaire devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande de soumissions.

2.2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (_10_) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)
Section II : Soumission financière (1 copies papier)
Section III : Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

en conformité avec le Besoin à l'Annexe A.

1.2 Livraison obligatoire

La camion chasse-neige d'aéroport doit être livré au plus tard le 31 mars 2012

1.2.1 Indiquez la livraison offerte dans l'Annexe B

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Évaluation du prix :

Le prix des soumissions sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services (TPS), FAB destination, et incluant les droits de douane et d'accise.

4.2. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable comportant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

5.1. Attestations pour le Code de conduite - Attestations préalables à l'attribution du contrat

5.1.1 Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les soumissionnaires doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander au soumissionnaire de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement la vrification de l'existence dun casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

5.2. Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

Les attestations énumérés ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

Programmes de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - 200000\$ et plus

5.2.1. En vertu du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (le Programme), certains offrants soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200000\$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'émission d'une offre à commandes. Si l'offrant est assujéti au Programme, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'émission de l'offre à commandes.

Les offrants qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les offrants peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDSC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont

retirés volontairement du Programme pour une raison autre que la réduction de leur effectif. Toute offre présentée par un offrant non admissible sera déclarée non recevable.

- 5.2.2. Si l'offrant n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.(a) ou (b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au Programme, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDSC. Le formulaire est accessible sur le site Web de Service Canada, à l'adresse suivante :
<http://www1.servicecanada.gc.ca/cgi-bin/search/eforms/index.cgi?app=profile&form=lab1168&dept=sc&lang=e>.

- 5.2.3. L'Offrant atteste comme suit sa situation relativement au Programme :

L'offrant

(a) n'est pas assujéti au Programme, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés permanents à temps plein ou à temps partiel au Canada,

(b) n'est pas assujéti au Programme, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44;

(c) est assujéti aux exigences du Programme, puisqu'il compte un effectif de 100 employés permanents ou plus à plein temps ou à temps partiel au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDSC (puisque'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200000\$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;

(d) est assujéti au Programme et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro: _____ (c'est-à-dire qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDSC).

Des renseignements supplémentaires sur le Programme sont offerts sur le site Web RHDSC, à l'adresse suivante : <http://www.hrsdc.gc.ca/en/gateways/topics/wzp-gxr.shtml>.

Signature du représentant autorisé : _____.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir un Camion chasse-neige de l'aéroport 4x2 à essieu simple 43 000 lb, PNBV avec minimum de 310 chevaux-puissance en conformité avec le Besoin à l'Annexe A.

6.3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2012-07-16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4. Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 Mars, 2013.

6.5. Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Wendy Armstrong
Spécialiste de l'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Approvisionnements - Région du Pacifique
800, rue Burrard, 12^e étage
Vancouver (C.-B.) V6Z 2V8
Téléphone : 604-775-7691
Télécopieur : 604-775-7692
Courriel : wendy.armstrong@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du marché et doit autoriser par écrit toute modification du marché. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du marché ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Nom : Information fournie à l'émission de l'offre à commandes
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant

La personne-ressource de l'offrant est :

Nom : Information fournie à l'émission de l'offre à commandes

Titre :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

6.6. Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme de _____ \$. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu. voir Annex B

6.6.2 SACC Manual clause H1000C (2008-05-12) - Single Payment

6.7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à l'article 10 de la clause 2010A, Conditions générales - biens ou services (complexité moyenne);

6.8. Attestations

6.8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2012-07-16) Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) l'Annexe " A " Base de paiement

Solicitation No. - N° de l'invitation

T7054-120020/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

XSB-2-35091

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T7054-120020

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

un Camion chasse-neige de l'aéroport 4x2 à essieu simple 43 000 lb, PNBV avec minimum de 310 chevaux-puissance en conformité avec le Besoin à l'Annexe A.

Quantité : 1

Le prix doit être ferme et exprimé en dollars canadiens, TVH en sus.

_____\$/dollars canadiens

(FAB destination)

Livraison obligatoire - La camion chasse-neige d'aéroport doit être livré au plus tard le 31 mars 2012

La livraison offerte est : _____

Camion chasse-neige de l'aéroport 4x2 à essieu simple
43 000 lb, PNBV avec minimum de 310 chevaux-puissance

Spécification

Date : 2011-10
Page : 1

Portée

1.1 Portée – Fournir la quantité de camions chasse-neige indiquée dans la demande de propositions. Le besoin consiste en un camion chasse-neige d'une capacité de 6 mètres cubes (8 verges cubes), d'un PNBV minimum de 19 505 kg (43 000 lb), 4 X 2 avec chasse-neige haute vitesse à deux positions. Tous les articles indiqués aux sections 1 à 8 de cette spécification doivent être inclus dans la configuration de base.

PRÉCISEZ LES COMPOSANTS FOURNIS ET LES CAPACITÉS NOMINALES DES UNITÉS FOURNIES. NOTEZ EN DÉTAIL TOUTS ÉCARTS DES ARTICLES SPÉCIFIÉS.

EXIGENCES GÉNÉRALES

1.2 Exigences des normes– Le véhicule doit avoir été fabriqué entre 2010 et 2012 et devrait être une unité de production standard. L'unité doit avoir été en production pendant au moins un an et, si on propose un modèle 2012, l'unité sera prise en considération pourvu que ce soit le modèle ou version courant qui a été en production pour une période d'au moins un an. Ceci s'applique à toute édition limitée ou spéciale proposée qui sera considérée acceptable pourvu que l'unité ait été en production pour au moins un an.

FOURNIR LES DÉTAILS _____

1.3 Aperçu – Tous les accessoires devant être fournis sur le véhicule doivent faire partie de l'installation standard ordinaire et tous accessoires extra ou spécifiques ou omission d'accessoires ne devraient faire partie de l'offre que s'ils sont demandés spécifiquement de manière à se conformer aux documents d'appel d'offres.

MARQUE _____

MODÈLE _____

1.4 Conditions d'exploitation – Les véhicules fournis doivent pouvoir fonctionner sans panne des composants lorsque chargés au PNBV spécifié. Le véhicule doit être capable de fonctionner de façon satisfaisante dans les températures ambiantes pouvant atteindre -40 degrés Celsius.

CONFORME _____

- 1.5 Articles obligatoires – Les articles désignés dans la spécification comme « devant être, doit être, doit avoir, minimum » sont des exigences obligatoires. Aucun écart ne sera accepté pour ces articles.
- 1.6 Réponses – Toutes les réponses désignées comme approximatives seront interprétées comme « NOMINAL ». Tous aspects non complétés seront considérés comme non conformes.

RÈGLEMENTS ET NORMES

- 3.1 Généralités – Toutes les normes et spécifications mentionnées dans les présentes se rapportent aux plus récentes versions. CONFORME _____
- 3.2 Code de la route – Le ou les véhicules fournis doivent se conformer à toutes les exigences du *Code de la route* ou des règlements de la province dans laquelle ils sont exploités. CONFORME _____
- 3.3 Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada – Toutes les Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada applicables doivent être respectées. CONFORME _____
- 3.4 Society of Automotive Engineers – Toutes les annotations dans la présente spécification indiquant SAE font référence à la plus récente spécification en vigueur de la Society of Automotive Engineers. CONFORME _____

LIVRAISON

- 3.5 Avant livraison – Le concessionnaire du fabricant du véhicule situé à moins de 200 km du lieu d'exploitation devra effectuer un service avant livraison. Le concessionnaire fournissant ce service avant livraison doit fournir, sur demande, tous les services après livraison, y compris l'entretien régulier, les garanties, etc. PDI _____
- 3.6 Distance – Le ou les véhicules doivent être livrés à leur destination. ADRESSE _____

Camion chasse-neige de l'aéroport 4x2 à essieu simple
43 000 lb, PNBV avec minimum de 310 chevaux-puissance

Spécification

Date : 2011-10
Page : 3

finale avec un maximum de 1 000 km à l'odomètre. La méthode et les coûts de livraison doivent être indiqués dans la proposition.

FOURNIR LES DÉTAILS _____

4.3 Documentation – Toute la documentation nécessaire (certificat d'origine, billet de pesée ou déclaration d'information de véhicule neuf, etc.) requise pour l'immatriculation du véhicule pour usage sur les routes par la province ayant compétence doit être fournie au destinataire quand le véhicule est livré.

CONFORME _____

4.4 Inspection – Le premier entrepreneur doit s'assurer que le(s) véhicules sont entièrement testés, inspectés et que toutes les anomalies sont corrigées avant livraison. Une inspection finale doit être effectuée par le destinataire à la livraison.

CONFORME _____

GARANTIE ET MANUELS

5.1 Manuels – Fournir une copie des manuels de l'opérateur et d'entretien pour chaque châssis de camion. Fournir une copie des manuels d'entretien et des pièces du fabricant pour la transmission, le moteur, l'essieu arrière, le chasse-neige et la benne de déchargement. Tous les manuels doivent être livrés avec le camion.

CONFORME _____

5.2 Période sous garantie – Fournir une garantie de tous les composants et de la main-d'œuvre de réparation à partir de la date d'entrée en service de l'unité.

FOURNIR LES DÉTAILS DE TOUTES LES GARANTIES _____

5.3 Réclamations au titre de la garantie – Si les réparations demandées du concessionnaire n'ont pas été entreprises dans les 48 heures, le destinataire se réserve le droit d'effectuer les réparations et de facturer le fournisseur du véhicule pour les pièces et la main-d'œuvre de réparation en conformité de ses taux ordinaires de temps de réparation.

D'ACCORD _____

5.4 Concessionnaire – Préciser le concessionnaire responsable de

**Camion chasse-neige de l'aéroport 4x2 à essieu simple
43 000 lb, PNBV avec minimum de 310 chevaux-puissance**

Date : 2011-10
Page : 4

Spécification

l'exécution de toutes réparations au titre de la garantie requises et fournir le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter si des réparations au titre de la garantie sont requises.

CONCESSIONNAIRE _____
PERSONNE-RESSOURCE _____
TÉLÉPHONE _____

CABINE ET CHÂSSIS

6.1 P.N.B.V.

- 1 Le poids net brut minimum du véhicule doit être de (19 505 kg) 43 000 lb.

PNBV RÉEL _____

6.2 Dimensions du châssis

- 1 La distance minimum Cabine à Essieu doit être de 2 133 mm (84 po) pour accommoder une benne basculante de 3 048 mm (10 pi).

CE RÉEL _____

- 2 Les dimensions de la cabine, Pare-chocs à Arrière de la Cabine doivent être de 2 794 mm à 2900mm (110 à 114 po).

PAC RÉEL _____

- 3 L'Empattement doit être de 3 605mm à 3 935mm (142 à 155 po).

Em RÉEL _____

- 4 Le Rayon de Braquage maximum obligatoire doit être de (8,5 M) 28 pi de l'axe de pneu avant conformément à SAE J695.

RB RÉEL _____

6.3 Moteur

- 1 Le moteur doit être au diesel. Le moteur doit avoir des chemises de cylindre humides remplaçables.

MARQUE ET MODÈLE DU MOTEUR _____

- 2 La puissance de sortie minimum doit être de 310 hp au régime maximum recommandé par le fabricant selon SAE-J1349. Le couple minimum doit être de 1 050 pi-lb @ 1200 T/M. HP RÉEL _____
COUPLE RÉEL _____
- 3 Le filtre à huile doit être à passage intégral intégrant un élément remplaçable. CONFORME _____
- 4 Fournir un filtre à huile/séparateur d'eau à passage intégral chauffé intégrant un élément remplaçable. CONFORME _____
- 5 Fournir un nettoyeur à prise d'air intérieure/extérieure à deux temps avec indicateur d'encrassement du filtre à air en cabine. CONFORME _____
- 6 Le radiateur doit être pour service très rigoureux. Le liquide de refroidissement fourni doit assurer une protection jusqu'à -40 C. CONFORME _____
- 7 Le ventilateur du moteur doit comporter un embrayage de ventilateur à commande thermostatique si le moteur n'est pas refroidissement intermédiaire air/air. FOURNIR LES DÉTAILS _____
- 8 Tous les boyaux du radiateur et de la chauffeferette doivent être en silicone. Toutes les brides de boyaux **DOIVENT** être pour boyaux en silicone. Aucune dérogation ne sera acceptée. CONFORME _____
- 9 Fournir un commutateur à ralenti accéléré capable de maintenir un régime constant du moteur à 1 200 T/M. Le système de ralenti accéléré doit fonctionner seulement quand la transmission est au neutre. CONFORME _____

6.4 Transmission

1. Le les véhicules doivent avoir une transmission automatique. La transmission doit avoir un minimum de cinq vitesses avant, avec rétention en 3^e.
MARQUE ET MODÈLE DE LA TRANSMISSION _____
2. Fournir un dispositif de sécurité automatique pour que le camion ne puisse démarrer qu'en neutre.
CONFORME _____
3. Le cadran de commande de la transmission doit être illuminé.
CONFORME _____
4. Fournir le liquide de refroidissement de l'huile de la transmission.
CONFORME _____

6.5 Suspensions

1. Les ressorts avant et arrière doivent être de type progressif robuste. La masse brute avant doit être de 20 000 lb minimum et la masse brute arrière de 23 000 lb minimum.
MASSE BRUTE AVANT _____
MASSE BRUTE ARRIÈRE _____
2. La suspension arrière doit être dotée d'aides auxiliaires.
MASSE BRUTE AUX _____
3. Des amortisseurs doivent être installés sur l'essieu avant.
FOURNIR LES DÉTAILS _____

6.6 Chaîne cinématique

1. Arbre(s) d'entraînement et joints universels Minimum Spicer série 1710HD (ou l'équivalent).
MARQUE ET SÉRIE _____

6.7 Cadre

1. Cadre pleine profondeur, robuste, renforcé ayant une cotation minimale de 120 000 lb/po². Un camion qui utilise un cadre robuste doit avoir la cotation lb/po² requise sur toute sa longueur.
RÉEL _____

2. Prévoir l'installation d'une pompe de prise de force à l'avant tirée par l'avant du vilebrequin du moteur. CONFORME _____

6.8 Essieux

1. L'essieu avant doit avoir une capacité minimale de 9 072 kg (20 000 lb). RÉEL _____

2. L'essieu avant doit être en retrait d'un minimum de 1 016 mm (40 po). DIMENSION DE RETRAIT _____

3. L'essieu arrière doit avoir une capacité minimale de 10 400 kg (23 000 lb). RÉEL _____

4. Le rapport d'essieu à fournir doit permettre une vitesse sur route d'environ 90 km/h. RAPPORT D'ESSIEU _____
VITESSE MAXIMUM _____

5. Fournir un différentiel arrière de verrouillage de traction servocommandé par le conducteur avec commutateur et voyant avertisseur au tableau de bord. FOURNIR LES DÉTAILS _____

6.9 Roues

1. Les jantes avant doivent être de 12,25 x 22,5. DIMENSION DE JANTE AVANT _____

2. Les jantes doubles arrière doivent être de 8,25 x 22,5. DIMENSION DE JANTE ARRIÈRE _____

3. Les roues avant et arrière doivent être à disque. CONFORME _____

4. Les roues doivent être conformes aux exigences du fabricant concernant les charges imposées et les conditions d'exploitation. ROUE AVANT NOMINALE _____
ROUE ARRIÈRE NOMINALE _____

5. Fournir une jante avant de rechange avec pneu à semelle pour roue avant tel qu'indiqué à la section 6.10.2 de la présente spécification. CONFORME _____

6.10 Pneus

- 1 Les pneus arrière doivent être à 14 plis, route/hors route de type radial, 11R 22.5 Michelin XZY ou Goodyear G165 ou un équivalent.
- 2 Les pneus avant doivent être à 20 plis, route/hors route de type radial, 425/65R 22.5 Michelin XZY ou Goodyear G286A ou un équivalent.

MARQUE ET TYPE _____

MARQUE ET TYPE _____

6.11 Direction

- 1 Servodirection intégrée avec esclave ou butoir du côté droit.

FOURNIR LES DÉTAILS _____

6.12 Réservoir d'essence

- 1 La capacité doit être de pas moins de 220 litres. De préférence montée du côté gauche.

CAPACITÉ ET POSITION _____

6.13 Échappement

- 1 Tuyau d'échappement vertical avec coude.

CONFORME _____

6.14 Freins

1. Freins à air complets comprenant les articles suivants :
 - 1 Compresseur minimum de 13 pi³/min.
 - 2 Freins de stationnement à ressort appliqué et à évacuation d'air.
 - 3 Freins avant minimum 16,5 x 6 « S cam » avec ajusteurs automatiques.

FOURNIR LES DÉTAILS _____

- 4 Freins avant minimum 16,5 x 7 « S cam » avec ajusteurs automatiques et plateaux de frein.
- 5 Séchoir à air chaud Bendix AD-9 ou l'équivalent, avec éjecteur d'humidité.
- 6 Manomètre à air sur tableau de bord avec avertisseur lumineux et sonore de basse pression.
- 2. Fournir des raccords complets de remorque, comprenant raccords à air et électriques montés à l'extrémité du cadre, comprenant une valve de protection du tracteur et un réceptacle de remorque à 7 broches.

CONFORME _____

6.15 Électricité

- .1 Inclure des batteries ayant une capacité minimum de 2100 ICEDF.
- .2 Inclure un alternateur de 145 AMP 12 V minimum avec sortie minimum de 60 AMP au ralenti.
- .3 Fournir un avertisseur sonore de recul ayant un minimum de 97 dB(A).
- .4 Fournir un avertisseur lumineux et sonore pour indiquer les conditions suivantes : température élevée de l'agent de refroidissement et faible pression d'huile dans le moteur.
- .5 Fournir un compteur d'heures-moteur installé sur le panneau de bord.
- .6 Fournir un chauffe-moteur de 1 000 watts minimum avec réceptacle à cloison sous la porte du conducteur.
- .7 Des coupe-circuits à réarmage manuel doivent être fournis.

CONFORME _____

CAPACITÉ _____ TYPE _____
INTENSITÉ A RALENTI _____

CONFORME _____

FOURNIR LES DÉTAILS _____

CONFORME _____

CONFORME _____

- .8 Fournir des feux orange montés sur le toit, Whelen RB6PAPS Rotating Beacon ou phare Dominion Auto Strobe 420700-02 ou autres équivalents. La fréquence de clignotement doit être entre 60 et 90 par minute.

FOURNIR LES DÉTAILS _____

CONFORME _____

6.16 Cabine

- .1 Cabine en métal isotherme avec capacité maximum de chauffage de prise d'air frais et système de dégivrage avec prise d'air protégée contre l'afflux de la pluie et de la neige.

FOURNIR LES DÉTAILS _____

- .2 Le système de chauffage de la cabine doit avoir une capacité suffisante pour maintenir la température intérieure de la cabine à 13 C par température ambiante de -40C.

FOURNIR LES DÉTAILS _____

- .3 Des poignées d'accès à la cabine doivent être installées sur les portières droite et gauche à l'extérieur du véhicule, ainsi que des poignées d'accès à l'intérieur de la cabine.

CONFORME _____

- .4 Fournir les plus robustes essuie-glaces électriques ou à air à vitesse variable. Les essuie-glaces doivent être munis d'une capacité de stationnement automatique. On accordera la préférence aux essuie-glaces à lame humide.

TYPE D'ESSUIE-GLACE _____

- .5 Une trousse d'isolation acoustique maximum doit être installée pour fournir le plus bas niveau de bruit possible à l'intérieur. Le niveau de bruit intérieur ne doit pas dépasser 83 dB(A) lorsque mesuré lorsque le véhicule roule sur asphalte dégagé à la vitesse maximum réglée en troisième vitesse.

TYPE DE NETTOYANT _____

CONFORME _____

- .6 Le capot doit être de type s'inclinant vers l'avant avec grille stationnaire et panneaux d'accès latéraux pour permettre un accès facile au moteur.
- .7 Fournir un pare-soleil pour le conducteur et le passager.
- .8 Fournir un siège à dossier haut en tissu à suspension pneumatique avec accoudoir à droite. Un seul siège pour passager doit être fourni.
- .9 Fournir une glace à commande électrique à droite avec commandes du côté du conducteur.
- .10 Rétroviseurs doubles de type West Coast chauffés : minimum 178 X 406 mm (7 X 16 po.). rétroviseurs convexes minimum de 8 pouces sur chaque côté.

CONFORME _____

CONFORME _____

TYPE _____

CONFORME _____

6.17 Peinture

FOURNIR LES DÉTAILS

- .1 La cabine et la benne de déchargement doivent être peinturée avec une peinture de type époxy, polyuréthane ou imron ou l'équivalent. Couleur de la peinture : Orange CGSB-1-GP-88, ton 508-101, couleur standard de peinture 1-GP-12 ou le plus proche équivalent du fabricant.

FOURNIR LES DÉTAILS

6.18 Identification d'instruction

- .1 Fournir des instructions, diagrammes et plaques d'avertissement permanents ISO ou anglais-français aux endroits requis pour assurer l'efficacité de l'exploitation et de l'entretien à un maximum de sécurité.

FOURNIR LES DÉTAILS

BENNE BASCULANTE

7.1 Caisse et basculeur

CONFORME _____

.2 L'éjecteur doit avoir un minimum de 1 066 mm (42 po) de hauteur.

.3 Fournir deux planches latérales de six pouces en bois franc.

.4 Les côtés, l'éjecteur et la têtère doivent être construits d'acier de jauge 10 au minimum. Le plancher doit être d'acier Cor-ten de 3/16 de pouce au minimum.

FOURNIR LES DÉTAILS

.5 Le sous-châssis consiste en deux longs membres trapézoïdaux soudés directement au panneau du plancher. Tous les composants doivent être du type section rectangulaire entièrement scellés contre l'humidité.

CONFORME _____

.6 La caisse doit être dotée d'un éjecteur pneumatique à double action de verrouillage assorti d'une épandeuse et de chaînes de descente. Des échelles seront installées de chaque côté de la caisse.

CONFORME _____

.7 La têtère doit intégrer un pare-pierres d'un minimum de 13 pouces.

CONFORME _____

.8 Tous les feux d'arrêt, arrière et de gabarit doivent être en retrait et protégés contre les dommages. Tout le câblage doit être installé comme câblage préinstallé fermement assujéti à la caisse.

CONFORME _____

.9 Fournir quatre bavettes garde-boue. Les bavettes garde-boue ne doivent pas « dériver » de plus de 30 degrés de la verticale.

CONFORME _____

.10 Un robuste basculeur télescopique monté à l'avant doit être installé; l'angle d'inclinaison doit être au minimum de 50 degrés; le basculeur de la benne doit avoir une capacité minimum de 20 320 kg (20 tonnes).

CONFORME _____

.11 Fournir une barre de blocage à autorangement capable de supporter en toute sécurité la benne, permettant ainsi l'entretien du basculeur.

CONFORME _____

.12 Les murs intérieurs de la benne doivent être verticaux et former un angle de 90 degrés avec le plancher.

FOURNIR LES DÉTAILS

.13 Les commandes du basculeur doivent être montées dans la cabine, permettant au conducteur un accès facile à son fonctionnement en combinaison avec les commandes du chasse-neige. Le commutateur de commande du basculeur doit être de type à encliquetage avec plaque de protection pour prévenir l'activation non intentionnelle.

CONFORME _____

.14 Le crochet d'attelage doit être un Holland PH-400 pneumatique ou l'équivalent, convenablement renforcé au cadre et doté de chaînes de sécurité.

CONFORME _____

7.2 Soudage

.1 Tout le soudage doit être en continu. Les soudures doivent être propres et lisses et leur pénétration doit fournir une résistance nominale maximum sans défaillance de la jonction avec le métal de base.

FOURNIR LES DÉTAILS

SPÉCIFICATIONS DU CHASSE-NEIGE

8.1 Monture

1. Fournir et installer un attelage à démontage rapide Tor-loc (ou l'équivalent) et harnais de chasse-neige avec renforts du cadre pour permettre l'enlèvement complet du chasse-neige, ne laissant que la plaque de montage sur le camion.
CONFORME _____
2. L'attelage doit avoir un cadre d'entraînement/plaque tournante qui permet à la pale du chasse-neige de suivre le contour de la chaussée et des capacités d'inclinaison hydraulique ou manuelle de la pale du chasse-neige.
FOURNIR LES DÉTAILS _____
3. Fournir un minimum de deux phares scellés à halogène montés à l'avant sur le dessus du cadre du chasse-neige. Ces phares doivent être supportés suffisamment pour éviter les vibrations.

4. Fournir un réservoir d'huile hydraulique de 90 litres (20 gallons) minimum monté sur le châssis et doté d'une vanne d'arrêt de l'huile et d'un ensemble filtre.
CONFORME _____
5. Reposer le pare-choc avant du véhicule à sa position originale, la section centrale ayant été enlevée pour faire place au cadre du chasse-neige.
CONFORME _____
6. Fournir et installer dans la cabine des commandes de changement de pas pneumatiques/hydrauliques avec soupape de surpression. Doit pouvoir faire fonctionner un chasse-neige réversible.
FOURNIR LES DÉTAILS _____

CHASSE-NEIGE RÉVERSIBLE

CONFORME _____

8.2 Dimensions

FOURNIR LES DÉTAILS _____

- 1 Le chasse-neige doit être un versoir en polyéthylène de 19 pieds de largeur au minimum avec décharge fuselée permettant l'exploitation à grande vitesse.
- 2 Le chasse-neige ne doit pas être de moins de 50 po de haut dans sa partie centrale.
- 3 La hauteur de l'extrémité de décharge doit être 62 pouces au minimum.

8.3 Assemblage de la pale

- 1 Fournir un assemblage de pale robuste réglable fait de matériau neuf pouvant être facilement démonté du cadre.
- 2 Le versoir doit être couvert d'une robuste doublure de polyéthylène d'au moins 3/8 po d'épaisseur.
- 3 Le versoir doit être dotés d'un assemblage de roulettes doubles 360 degrés.
- 4 Le tranchant doit être de plaques de carbure insérées de ½ po d'épaisseur et de 6 po de largeur au minimum.
- 5 Les roulettes doivent être montées en tandem, 2 de chaque côté.

RÉEL _____

RÉEL _____

RÉEL _____

MARQUE ET TYPE _____

- .6 Les roulettes fournies doivent être dotées d'un dispositif d'atténuation de freinage (anti-shimmy) pour empêcher les oscillations excessives.
- .7 Fournir un déflecteur de neige pour empêcher la neige d'être soulevée au-dessus de la palle durant l'exploitation du chasse-neige.
- .8 La tige de renfort du versoir doit être réglable de manière à permettre d'incliner le versoir.
- .9 Le cadre du chasse-neige doit être doté de deux (2) robustes cylindres hydrauliques télescopiques à deux étages permettant de diriger la pale vers la gauche, vers la droite ou droit devant.

ÉPAISSEUR RÉELLE _____

CONFORME _____

FOURNIR DÉTAILS _____

CONFORME _____

FOURNIR LES DÉTAILS _____

CONFORME _____

CONFORME _____

FOURNIR LES DÉTAILS _____